

Pass scolaire loisirs

2024 - 2025



Pays du Mont-Blanc
communauté de communes



VALLÉE DE CHAMONIX
MONT-BLANC



Le Pass Scolaire Loisirs de la CCPMB est un forfait annuel proposé aux usagers de moins de 25 ans inscrits dans un établissement d'enseignement reconnu par l'Etat, situé dans le ressort territorial des communautés de communes CCPMB et CCVCMB. Il donne accès aux remontées mécaniques des domaines skiables suivants : Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, Les Houches/Saint-Gervais, Evasion Mont-Blanc, Passy Plaine-Joux, Les Portes du Mont-Blanc, Praz-sur-Arly et nouveauté cette année, au Valléen.

1. Se connecter à ccpmb.fr pour remplir la demande et enregistrer les justificatifs requis :

- 1 certificat de scolarité de l'année en cours
- 1 justificatif d'identité
- 1 photo d'identité récente
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois

2. À réception du mail de validation de l'inscription, se rendre **AVANT le 30 novembre 2024** aux caisses des remontées mécaniques selon sa commune de résidence, apporter le support de l'année précédente et payer 105 euros.

COMBLOUX CORDON DOMANCY SALLANCHES LA GIETTAZ	Caisses des remontées mécaniques du Jailet, à Megève	Du 19 octobre au 3 novembre 2024, tous les jours, 10h30-12h30/13h30-17h
MEGÈVE DEMI-QUARTIER	Caisses de Rochebrune 220, Route du téléphérique de Rochebrune à Megève	Du 4 au 30 novembre 2024 (lundi au samedi), 9h30-12h30/13h30-17h30. Fermé le 11 novembre
LES CONTAMINES- MONTJOIE	Caisses télécabine de Montjoie 604, Route des Moranches	À partir du 23 octobre 2024, tous les mercredi 14h-17h
SAINT-GERVAIS PASSY	Caisses de la télécabine de Saint-Gervais Parking du Chatelet	Du 28 octobre au 16 novembre 2024, du lundi au vendredi 14h-17h30, samedi 9h30-12h / 14h-17h30 sauf jours fériés. Du 18 au 30 novembre 2024, du lundi au samedi 9h30-12h / 14h-17h30.
PRAZ-SUR-ARLY	Mairie de Praz-sur-Arly 36, route de Megève	Du 7 octobre au 30 novembre 2024. Du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h, sauf jours fériés
FLUMET ST-NICOLAS-LA- CHAPELLE	Caisses des remontées mécaniques du REGUET, 381 rue de Savoie, à Notre Dame de Bellecombe	Du 7 octobre au 30 novembre 2024. Du lundi au jeudi 9h-12h 30 / 14h-17h, sauf jours fériés
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC	Achat sur ViaCham.fr ou au centre sportif à la caisse de la piscine avec activation aux caisses Aiguille du Midi de la compagnie du Mont-Blanc	À partir du 1 ^{er} décembre => présenter la carte VIA CHAM

Pour tout autre commune, se référer à la commune de domiciliation de l'établissement scolaire

> Avec le Pass Scolaire Loisirs, skier directement sur tous les domaines.

Pour les domaines Vallée de Chamonix Mont-Blanc, Passy Plaine-Joux, Praz-sur-Arly et Cordon.

Il est nécessaire de se rendre aux caisses des remontées mécaniques avant pour obtenir le support adapté.

A RETENIR

Le Pass est valable 1 an.

Aucun Pass Scolaire Loisirs ne sera délivré après le 30 novembre 2024 et pendant l'été.

À chaque sortie,
penser à emporter :
> Le forfait Pass Scolaire Loisirs
> Le justificatif d'achat
> Une pièce d'identité

Le pass scolaire est personnel



[Il ne doit pas être ni prêté, ni cédé, ni utilisé par une autre personne. En cas d'utilisation frauduleuse du Pass Scolaire, l'amende encourue est de 5 fois le tarif journalier adulte.]



Pour tout renseignement : pass-scolaire@ccpmb.fr